

sensuels. On peut dire, il est vrai, que ceux des Mérovingiens que nos histoires nomment rois *fainçants* furent corrompus à dessein, et avec une sorte d'art, par les chefs qui s'étaient emparés de leur tutelle; mais si cette disposition à la mollesse n'eût pas existé chez les Franks occidentaux, la race des Pepin aurait fait d'inutiles efforts pour s'élever au rang de dynastie royale.

Le premier roi de cette seconde race partagea la Gaule entre ses deux fils, à la manière des anciens rois, par coupe longitudinale. Dans ce partage, les royaumes d'Oster et de Neoster furent seuls considérés comme des états, et l'immense territoire qui se trouvait en dehors leur fut ajouté comme annexe. Le royaume occidental, donné à Karle, s'étendait jusqu'aux Pyrénées à travers l'Aquitaine, dont il ne renfermait qu'une partie. L'autre royaume, donné à Karlo-man, avait pour limites extrêmes le Rhin et la Méditerranée. Mais, après que la mort de ce dernier eut réuni sous un même sceptre les deux royaumes, ce mode de division de l'empire frank ne se reproduisit plus d'une manière fixe. La Neustrie, en perdant sa prépondérance, perdit son caractère national; tandis qu'une autre province gauloise, l'Aquitaine, qui, sous la première race, avait toujours figuré comme domaine, prit, dans les nouveaux partages, le rang d'un état distinct. Un si grand changement ne vint pas du hasard, mais d'une réaction énergique de l'esprit national des indigènes du midi contre le gouvernement fondé par la conquête. Ce pays, affranchi, mais non d'une manière absolue, malgré plusieurs insurrections, jouit alors du singulier privilège de communiquer aux fils des rois la royauté effective, et une puissance quelquefois dirigée d'une manière hostile contre leurs pères. Le fils de l'empereur Karle-le-Grand fut roi en Aquitaine tout autrement que ne l'avait été le frère de Dagobert I; et après que lui-

même eut hérité de l'empire, les Aquitains élurent celui de ses fils qu'il ne voulait pas leur donner. Tel fut le commencement d'une révolution qui, après des guerres longues et sanglantes, s'accomplit par le démembrement définitif de l'empire des Franks; mais ce démembrement sous la seconde race ne doit pas plus être imputé aux fautes des rois que le partage du royaume en deux états sous la première. Tout fut l'œuvre de l'esprit national et de cette impulsion des grandes masses d'hommes à laquelle nulle puissance ne résiste.

 LETTRE XI.

Sur le démembrement de l'empire de Karle-le-Grand.

Si vous voulez comprendre le véritable sens des troubles qui suivirent la mort du premier empereur de race franke, oubliez un instant vos lectures et reportez votre attention sur un événement récent, la chute de l'empire français. Lorsque vous avez vu la moitié de l'Europe gouvernée par les membres d'une seule famille, et les villes de Rome, d'Amsterdam et de Hambourg devenir des chefs-lieux de département, avez-vous cru que cela pût durer? Quand ensuite la guerre a détruit ce que la guerre avait créé, quand les Italiens, les Illyriens, les Suisses, les Allemands, les Hollandais ont cessé d'être sujets du même empereur, cette séparation vous a-t-elle frappé comme un bouleversement de la société? Enfin, n'est-ce pas dans la nature même de la puissance impériale que vous avez reconnu les causes de sa ruine? Cette catastrophe, arrivée sous nos yeux, du vivant même du fondateur de l'empire, fait un



si fidèle à l'empire, sépara sa cause nationale de celle des nouveaux césars. Lorsque Lodewig I, en mourant, eut laissé la domination franke partagée entre ses trois fils, Lothar, Lodewig et Karle, quoique le premier eût le titre d'empereur, les nations teutoniques s'attachèrent davantage au second, qui n'était que roi. Bientôt la question de la prééminence de l'empire sur les royaumes se débattit à main armée entre les frères; et, dès le commencement de la guerre, les Franks orientaux, les Alamans, les Saxons et les Thuringiens prirent parti contre le *Keisar*¹.

Réduit en fait au gouvernement de l'Italie, de l'Helvétie, de la Provence et d'une petite portion de la Gaule-Belgique, l'empereur Lothar eut aussi peu de partisans sur les bords du Rhin et de l'Elbe que sur ceux de la Seine et de la Loire. « Sachez, mandait-il à ses frères qui le priaient de les laisser en paix chacun dans son royaume, sachez que le titre d'empereur m'a été donné par une autorité supérieure, et considérez quelle étendue de pouvoir et quelle magnificence doivent accompagner un pareil titre². » Cette réponse altière était, à proprement parler, un manifeste contre l'indépendance nationale dont les peuples sentaient le besoin; ils y répondirent d'une manière terrible par cette fameuse bataille de Fontanet, près d'Auxerre, où les fils des *Welskes* et des *Teutshes* combattirent sous les mêmes drapeaux, pour le renversement du système politique fondé par Karle-le-Grand. L'espèce de recueillement religieux avec lequel l'armée des confédérés se prépara à ce combat, comme au jugement de Dieu, prouve que, dans

¹ C'est ainsi que les Franks orthographiaient le nom de *césar*, qu'ils employaient pour *empereur*. En allemand moderne on écrit *Keiser*.

² Mandat fratribus suis quoniam scirent illi imperatoris nomen magna auctoritate fuisse impositum. (Nithardi Hist., lib. II, cap. XI, apud script. rer. gallie. et francie., t. VII, p. 22.)

la conviction des contemporains, il devait s'y décider autre chose qu'une querelle domestique.

« Tout espoir de justice et de paix paraissant enlevé, « Lodewig et Karle firent dire à Lothar que, s'il ne trouvait rien de mieux, il eût à recevoir leurs propositions, « sinon qu'il sût que le lendemain même, à la deuxième « heure du jour, ils en viendraient au jugement de Dieu « tout-puissant. Lothar, selon sa coutume, traita insolément les envoyés, et répondit qu'on verrait bien ce qu'il « savait faire. Au point du jour, Lodewig et Karle levèrent « leur camp, et occupèrent, avec le tiers de leur armée, « le sommet d'une hauteur voisine du camp de Lothar: ils « attendirent son arrivée et la deuxième heure du jour, « comme les envoyés l'avaient juré. A cette heure, en effet, « un grand et rude combat s'engagea sur les bords d'une « petite rivière... Lothar vaincu tourna le dos avec tous les « siens... Après l'action, Lodewig et Karle délibérèrent, « sur le champ de bataille même, sur ce qu'on devait faire « des fuyards. Les uns, remplis de colère, conseillaient de « poursuivre l'ennemi; les autres, et en particulier les deux « rois, prenant pitié de leur frère et de son peuple.... « étaient d'avis de leur témoigner en cette occasion la miséricorde de Dieu. Le reste de l'armée y ayant consenti, « tous cessèrent de combattre et de faire du butin, et rentrèrent dans leur camp vers le milieu du jour. Ils résolurent de passer le lendemain, qui était un dimanche, « en cet endroit. Et ce jour-là, après la célébration de la « messe, ils enterrèrent également amis et ennemis, fidèles « et traitres, et soignèrent également tous les blessés, selon « leur pouvoir. Ils envoyèrent après ceux qui s'étaient enfuis leur dire que, s'ils voulaient retourner à leur foi, « toute offense leur serait pardonnée. Ensuite les rois et « l'armée, affligés d'en être venus aux mains avec un frère

« et avec des chrétiens, interrogèrent les évêques sur ce
 « qu'ils devaient faire à cause de cela. Tous les évêques se
 « réunirent en concile; et il fut déclaré dans cette assem-
 « blée qu'on avait combattu pour la seule justice, que le
 « jugement de Dieu l'avait prouvé manifestement, et qu'ainsi
 « quiconque avait pris part à l'affaire, soit par conseil,
 « soit en action, comme instrument de la volonté de Dieu,
 « était exempt de tout reproche; mais que si quelqu'un,
 « au témoignage de sa propre conscience, avait conseillé
 « ou agi dans cette guerre par colère, ou haine, ou vaine
 « gloire, ou quelque autre vice, il devait avouer sa faute
 « en confession, et faire la pénitence qui lui serait im-
 « posée¹. »

Cette alliance formée entre deux grandes masses d'hommes, qui, par une circonstance bizarre, ne s'unissaient momentanément qu'afin d'être à l'avenir séparées d'une manière plus complète, fut confirmée l'année suivante (842) par des serments publics. Louis et Charles se réunirent à Strasbourg avec leurs armées, dont l'une était composée d'hommes de toutes les tribus teutoniques, l'autre de Gaulois septentrionaux, commandés par des seigneurs franks, et de méridionaux, sous des chefs indigènes. Afin de prouver au peuple que la guerre où ils étaient engagés ne serait pas un jeu politique, les deux rois se jurèrent mutuellement de maintenir, contre l'empereur, la séparation nationale, et de ne point faire de paix avec lui, au détriment l'un de l'autre. Louis, comme l'aîné, prit le premier la parole en présence des deux armées, et prononça en langue tudesque² le discours suivant :

« Vous savez combien de fois, depuis la mort de notre

¹ Nithardi Hist., lib. II et III, apud script. rer. gallic. et francic., t. VII, p. 22 et 23.

² Teudisca lingua. (Ibid.)

« père, Lothar s'est efforcé de poursuivre et de faire périr
 « moi et mon frère ici présent. Puisque ni la fraternité, ni
 « la chrétienté, ni aucun moyen, n'ont pu faire qu'il y eût
 « paix entre nous sans blesser la justice, contraints enfin,
 « nous avons remis la chose au jugement de Dieu tout-puis-
 « sant, afin que chacun de nous se contentât de ce que sa
 « volonté lui attribuerait. Dans ce combat, comme vous le
 « savez, et par la miséricorde de Dieu, nous avons été
 « vainqueur. Lui, vaincu, s'est réfugié avec les siens où il
 « a pu. Alors, émus d'amitié fraternelle et compatissant
 « aux maux du peuple chrétien, nous n'avons pas voulu les
 « poursuivre et les détruire; mais, de même qu'aupara-
 « vant, nous avons demandé que chacun fût assuré dans
 « ses justes droits. Néanmoins, n'acceptant point l'arrêt de
 « Dieu, il ne cesse de poursuivre à main armée mon frère
 « et moi; il désole notre peuple par des incendies, des ra-
 « pines et des meurtres. C'est pourquoi, forcés par la néces-
 « sité, nous nous réunissons aujourd'hui; et parce que
 « nous craignons que vous ne doutiez de la sincérité de notre
 « foi et de la solidité de notre union fraternelle, nous avons
 « résolu de nous prêter serment l'un à l'autre en votre pré-
 « sence. Ce n'est point une ambition injuste qui nous fait
 « agir ainsi; mais nous voulons, si Dieu, par votre aide,
 « nous donne enfin le repos, que l'avantage commun soit
 « garanti. Si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, je violais le
 « serment que j'aurais prêté à mon frère, je délîe chacun
 « de vous de toute soumission envers moi, et de la foi que
 « vous m'avez jurée¹. »

Après que Louis, tourné du côté de ceux dont la langue teutonique était l'idiome maternel, eut achevé cette ha-

¹ Nithardi Hist., lib. III, apud script. rer. gallic. et francic., t. VII, p. 26.

rangue, Charles, se tournant vers l'armée gauloise, la répéta en langue romane¹. Entre les différents dialectes qu'on désignait alors par ce nom, et qui, en Gaule, variaient, surtout du sud au nord, il choisit celui qu'on parlait au midi, parce que, dans ces contrées éloignées du centre de la domination franke, les plus grands seigneurs ignoraient l'idiome des conquérants et employaient celui du peuple. Il n'en était pas de même au nord de la Loire; et il s'écoula encore près d'un siècle avant que le roman usité dans ce pays et d'où provient notre langue actuelle fût élevé au rang de langue politique. Lorsque le roi des Gallo-Franks eut cessé de parler, celui des Teutons, élevant la voix, prononça le serment d'union contre Lothar, non dans l'idiome des peuples qu'il gouvernait, mais dans celui des Gaulois, qui avaient besoin de prendre confiance dans la bonne foi de leurs nouveaux alliés. Voici la formule de ce serment, dont le langage, pour ne pas être tout à fait barbare, doit être accentué à la manière des dialectes méridionaux :

« *Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di en avant, in quant Deus savir et podir a me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo, et in ajuda a et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar a dist, in o quid il mi altresi fazet; et ab Ludher nul plaid a nunquam prindra, qui, meon vol, cist meon fradre Karle, a in damno sit*². — Pour l'amour de Dieu et pour le peuple

¹ Romana lingua. (Nithardi Hist., lib. III, apud script. rer. gallic. et francic., t. VII, p. 26.)

² En lisant ce serment dans l'auteur qui le rapporte, il faut se rappeler que cet auteur était Frank de naissance, et qu'il a appliqué à la langue romane, qu'on n'écrivait guère alors, l'orthographe de sa propre langue. De là vient le grand nombre de terminaisons en *o* et en *us* qui donnent à cet échantillon du langage parlé en Gaule au IX^e siècle une physionomie antigrammaticale, celle d'un latin rempli de barbarismes et de solécismes. A l'époque de la seconde race, le son des voyelles germaniques,

« chrétien, et notre commun salut, de ce jour en avant, « en tant que Dieu me donnera de savoir et de pouvoir, je « soutiendrai mon frère Karle ici présent, par aide et en « toute chose, comme il est juste qu'on soutienne son frère, » tant qu'il fera de même pour moi. Et jamais avec Lothar « je ne ferai aucun accord qui de ma volonté soit au détriment de mon frère. » Ensuite Charles, parlant aux hommes d'origine teutonique, répéta la même formule traduite littéralement dans leur langue : « *In godes minna ind a um tes christianes, folches ind unser beidero gehaltmissi, a fon thesemo dage framwordes, so fram so mir got gewissen a inde mahd furgibit, so halde ih tesan minan bruoder, soso a man mit rehtu sinan bruoder scal*¹... »

Les deux rois s'étant ainsi engagés solennellement l'un envers l'autre, les chefs dont l'idiome roman était la langue maternelle, ou l'un d'entre eux en leur nom, pronon-

par une espèce d'adoucissement de la langue, avait cessé d'être aussi fort, aussi nettement distinct que dans l'idiome primitif. Il y avait entre elles cette espèce d'affinité qui, dans l'anglais moderne, rend la prononciation si différente de l'orthographe. En général, l'*u* avait le son de l'*o* fermé; l'*u* et l'*o* sans accent se prononçaient *eu*; l'*i* avait le son d'*e* fermé, et l'*a* s'écrivait pour l'*e* dans les syllabes non accentuées. C'est pour cette raison qu'on trouve dans le texte roman les variantes *Deo* et *Deu*, *amor* et *amur*, *in avant* et *en avant*, *io* et *eo*, *Karlo* et *Karle*, *ciste* et *cest*, *non* et *nun*. Je crois que la prononciation probable répond à la manière suivante d'orthographe : *pro Deu amor et pro christian pobie et nostre commun salvament, d'est di en avant, en quant Deus saver et poder me donet, si salvarai-ieu, c'est meon fradre Karle, etc.*

¹ La preuve de l'irrégularité d'orthographe que j'ai remarquée dans le texte roman se trouve dans celui-ci, car il offre des permutations de voyelles et des variantes complètement analogues, *indi* et *inde*, *fur* et *for*, *Lodhwig* et *Lodhuwig*, *dage* et *rehtu*, *oba* et *ob*. Je pense que, quel qu'ait pu être le son de la langue teutonique à une époque antérieure, la prononciation de ce passage, dans la bouche de l'écrivain du IX^e siècle, devait répondre à l'orthographe suivante : *in godes minne end um tes christianes falches end unser beidero gehaltnisse, fon thesemo dage framwerdes, so fram so mir got gewissen ende mahd fergibit, so halde ih lesen minen brueder, etc.*

singulier contraste avec nos conjectures historiques sur la durée de la domination franke, si Charlemagne eût vécu plus longtemps, ou si son fils lui eût ressemblé.

Peut-être, avant la grande et triste expérience que nous avons faite il y a treize ans, et à l'aide des seules idées fournies par la vue de l'ancien régime, était-il impossible de discerner la véritable raison des mouvements politiques où fut entraînée la famille de Charlemagne. Le maintien de l'empire frank ne dépendait pas, comme tant d'historiens l'ont dit, en copiant Montesquieu, *du sage tempérament mis entre les ordres de l'état, de l'occupation donnée à la noblesse pour l'empêcher de former des desseins, et de la soumission filiale des enfants du prince*. Il ne s'agissait ni d'ordres de l'état, ni de noblesse, ni des autres classifications sociales de la monarchie moderne; il s'agissait de retenir sous une sujétion forcée plusieurs peuples étrangers l'un à l'autre, et dont la plupart surpassaient le peuple conquérant en civilisation et en habileté pour les affaires. Nous savons aujourd'hui quels phénomènes moraux résultent nécessairement de toute domination établie par conquête. A l'enivrement de gloire militaire qu'éprouve, sous les drapeaux du conquérant, une armée composée d'hommes de races diverses, se joint une haine profonde de la domination étrangère, passion plus durable que l'autre, qui s'accroît en silence et finit par tout entraîner. Le moment fatal pour les grands empires n'arrive, le plus ordinairement, qu'à la mort de leur fondateur, parce que, en général, les peuples hésitent à s'aventurer, et attendent qu'un dérangement quelconque leur fournisse soit une occasion, soit un prétexte de révolte. Cette loi, source de tant de jugements défavorables prononcés contre les fils de ceux que l'histoire qualifie de grands princes, n'est cependant point absolue. Nous en avons eu la preuve dans la destinée d'un homme à qui

le titre d'empereur fut enlevé dans l'âge de la force, lorsqu'il n'avait encore rien perdu de ses talents militaires et de son énergie politique. Sans doute, il ne suit pas de cet exemple que les enfants de Charlemagne doivent être regardés comme de grands génies; mais c'est un avertissement pour les historiens d'aller chercher les causes des révolutions de ce monde ailleurs que dans le plus ou le moins de mérite des têtes couronnées.

C'est aussi une erreur de croire que toujours la chute d'une grande puissance produise l'anarchie sociale. Souvent le renversement du pouvoir n'est autre chose que la restauration de l'ordre et de l'indépendance naturelle des peuples, restauration laborieuse, à laquelle on n'arrive qu'après de longs essais, et lorsque plusieurs générations ont péri au milieu des troubles. Si, dans la réaction des puissances européennes contre la domination française, tout s'est terminé en peu de temps, si une paix générale a promptement suivi l'explosion, c'est que les nations détachées de l'empire n'ont fait que rentrer, pour ainsi dire, dans leurs anciens cadres et sous un régime auquel, pour la plupart, elles s'étaient habituées de longue main. Or, l'état des choses n'était pas le même, lorsque, vers le milieu du IX^e siècle, la Gaule et l'Italie commencèrent à réagir comme puissances politiques contre l'empire des *Teutkes*¹

¹ Ce nom, différemment orthographié à cause du changement arbitraire du *d* en *t*, est un adjectif dérivé du mot *Teut*, *Theod* ou *Thiod*, qui signifie *peuple* dans les anciens dialectes germaniques. Toutes les populations de cette race, quel que fût leur nom, *Franks*, *Alamans*, *Goths*, *Longobards*, etc., donnaient à leur idiome originel le nom de *Teutske*, c'est-à-dire *national*, par opposition aux langues étrangères. Cette désignation, d'abord appliquée à la langue seule, fut adoptée ensuite comme nom de nation par toutes les tribus réunies au royaume des Franks. Le mot latin *Teutones* prouve qu'anciennement une partie au moins de la population germanique employait dans le même sens le substantif *Teut*.

ou Teutons. Les indigènes de ces deux pays démembrés depuis quatre siècles de l'empire romain, et depuis ce temps exploités plutôt que gouvernés par des conquérants de race étrangère, avaient perdu leurs traditions nationales. Ils ne voyaient dans le passé aucune situation politique à laquelle ils pussent revenir; ils avaient tout à créer: et voilà pourquoi la lutte fut longue, pourquoi il fallut plus de cinquante ans de guerre avant que s'accomplît le démembrement définitif du nouvel empire en neuf états séparés l'un de l'autre soit par des limites naturelles et le souvenir non encore éteint d'une antique nationalité, soit par des différences de race, de langue ou de dialecte¹.

Une chose digne de remarque, c'est l'espèce d'ordre avec lequel, au milieu d'une confusion apparente, les événements marchèrent vers ce grand but, comme s'il eût été aperçu d'avance. Il semble qu'à travers toutes les fluctuations causées par les chances de la guerre, un instinct de bon sens ramenait toujours les peuples au mode de démembrement le plus conforme à leur division naturelle. Dès le commencement des guerres civiles entre l'empereur Lodewig ou Louis I² et ses enfants, guerres où le père et les fils étaient poussés à leur insu par des mouvements nationaux, une grande divergence d'opinion politique se laisse apercevoir entre les Franks vivant au milieu de la population

¹ La Germanie, la Lorraine, la France, la Bretagne, l'Italie, la Bourgogne transjurane, la Bourgogne cisjurane, l'Aquitaine, et la Marche d'Espagne.

² Il y a quelques fondements dans l'usage introduit par les premiers historiens en langue française, de faire succéder, à cette époque, le nom de *Louis* à celui de *Clovis*. Sous la seconde race, l'aspiration, que les anciens Franks plaçaient devant les lettres *l* et *r*, tomba en désuétude: ainsi les noms de *Hlodowig*, *Hlothar*, *Hrodebert*, etc., se changèrent en *Lodewig*, *Lothar*, *Rodebert*, etc. On peut faire dater de la même époque la substitution de l'*e* muet aux autres voyelles dans les syllabes non accentuées.

gauloise, et ceux qui sont demeurés sur l'ancien territoire germanique. Les premiers ralliés, malgré leur descendance, à l'intérêt du peuple vaincu par leurs ancêtres, prirent en général parti contre l'empereur, c'est-à-dire contre l'empire, qui était, pour les Gaulois indigènes, un gouvernement de conquête. Les autres s'unirent, dans le parti contraire, avec toutes les peuplades tudesques, même anciennement ennemies des Franks. Ainsi tous les peuples teutons, ligüés en apparence pour les droits d'un seul homme, défendaient leur cause nationale en soutenant, contre les Gallo-Franks et les *Welskes*¹, une puissance qui était le résultat des victoires germaniques. Selon le témoignage d'un contemporain, l'empereur Lodewig se défiait des Gallo-Franks, et n'avait de confiance que dans les Germains. Lorsqu'en l'année 830 les partisans de la réconciliation entre le père et le fils proposèrent, comme moyen d'y parvenir, une assemblée générale, les malintentionnés travaillèrent pour que cette assemblée eût lieu dans une ville de la France romane. « Mais l'empereur, dit le même « historien, n'était pas de cet avis; et il obtint, selon ses « désirs, que le peuple fût convoqué à Nimègue: toute la « Germanie s'y rendit en grande affluence afin de lui prêter « secours². »

Peu de temps après, la Germanie elle-même, jusqu'alors

¹ *Welske* ou *Welsche* était le nom que les peuples germains donnaient à tous les Occidentaux: Bretons, Gaulois ou Italiens. Ils appelaient langue *welsche* la langue latine, et population *welsche*, les indigènes de la Gaule, au milieu desquels vivaient les Franks. On a tort d'employer aujourd'hui ce mot dans le sens de *barbare*; car, dans la langue d'où il provient, il servait à désigner des peuples dont la civilisation était fort avancée.

² *Diffidens quidem Francis, magisque se credens Germanis... Omnique Germania eo confluit, imperatori auxilio futura. (Vita Ludovici Pii, apud script. rer. gallic. et francic., t. VI, p. 444.)*